

Le 24 mars 2020

PAR COURRIEL

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives,
juridiques et gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2020-0091

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 21 février 2020 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... les niveaux d'eau maximum et minimum annuel enregistrés sur les 50 dernières années dans le bassin situé entre le barrage des Cèdres et celui de Pointe aux Buissons ?

Pourriez-vous me donner le niveau par rapport au niveau de la mer de la crête du baragge de Pointe aux Buissons ? » (sic)

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint un fichier Excel indiquant les données de niveau aval de la Centrale les Cèdres ainsi que le niveau de Pointe-du-Buisson pour les cinquante (50) dernières années. Il est toutefois important de préciser que pour les années précédant 2005, les données peuvent provenir d'une lecture à 8h00 am ou à 12h00 am. En ce qui concerne les années 2005 et suivantes, il est possible de constater les niveaux maximum et minimum enregistrés pour la journée, en plus d'avoir la moyenne journalière. Également, tel qu'indiqué sur le fichier Excel en question, veuillez noter que les données antérieures à 2005 sont des données brutes et généralement des données instantanées journalières. En ce qui a trait aux données antérieures à 2009, elles ne sont pas validées.

Vous trouverez également ci-dessous les informations concernant le niveau de la crête du barrage de Pointe-du-buisson. Nous vous soulignons que ce barrage est constitué de plusieurs éléments dont l'élévation géodésique en crête diffère. De plus, afin que les données concordent avec celles qui figurent sur le fichier Excel ci-joint et qu'elles soient ainsi utilisables, les niveaux indiqués ci-dessous sont basés sur le système de référence IGLD 85.

Remblai rive droite	Él. 32,30 m
Évacuateur de crue (dessus des vannes fermées)	Él. 29,11 m
Déversoir	Él. 28,04 m
Remblai rive gauche	Él. 30,89 m

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Sébastien Dutil pour Karine Charest

p. j.